



Chers responsables, athlètes et amis,

L'Association Genevoise d'Athlétisme a le plaisir de vous inviter à participer au traditionnel « Match des 6 Cantons Romands » qui se déroulera le samedi 18 mai 2019 sur le stade municipal du Bout-du-Monde à Genève.

## **Disciplines et participation**

Les disciplines hommes et femmes sont détaillées dans l'horaire annexé. Chaque athlète peut être aligné dans trois disciplines, relais compris.

Seuls les 6 concurrents représentant les 6 cantons sont acceptés.

## **Nouveautés 2019**

- 1) Le 3000m steeple hommes sera remplacé par le 2000m steeple hommes + femmes.
- 2) Les relais olympiques ou suédois hommes et femmes sont remplacés par un relais 4x400m mixte (nouvelle épreuve IAAF)
- 3) Un 3000m marche hommes + femmes sera organisé en ouverture de la rencontre (avec licence).  
Il ne comptera pas pour le match

## **Participation hors concours**

### Disciplines techniques, courses de haies, 400m

Par discipline et par canton, un concurrent hors concours est autorisé pour autant qu'il soit lui-même représentant de son canton dans une autre discipline.

### Courses de 100m, 200m

Chaque canton est autorisé à aligner un nombre illimité de concurrents pour autant qu'ils soient eux-mêmes représentant de leur canton dans une autre discipline.

### Courses de 800m, 1500m, 3000m, 2000m steeple, 3000m marche

Le nombre de participants n'est pas limité et ne doivent pas nécessairement représenter leur canton dans une autre discipline. Merci de désigner le représentant du canton ainsi que les concurrents hors concours sur la feuille d'inscription ad hoc.

## **Licence 2019**

Une licence 2019 valable est obligatoire. Les ACA sont responsables de n'inscrire que des athlètes licenciés dans un club de leur canton y compris pour la marche.

## Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer au moyen du formulaire d'inscription jusqu'au **vendredi 10 mai 2019** uniquement à l'adresse mail suivante: [barbey@geneve-athletisme.ch](mailto:barbey@geneve-athletisme.ch)

Les modifications peuvent être faites jusqu'au jeudi 16 mai 2019 à 23h59 par mail uniquement.

## Prescriptions techniques

Longueur, triple saut, lancers 6 essais

Hauteur et perches

Catégories	Règlement
Hauteur hommes	Jusqu'à 1m95 par 5cm et ensuite par 3cm
Hauteur femmes	Jusqu'à 1m65 par 5cm et ensuite par 3cm

Perche hommes	Jusqu'à 4m20 par 20cm et ensuite par 10cm
Perche femmes	Jusqu'à 2m80 par 20cm et ensuite par 10cm

Répartition des couloirs

Pour les courses, les couloirs sont tirés au sort par ordinateur les meilleurs au centre en fonction de leur temps (selon la liste de Swiss Athletics). La série principale sera composée des 6 athlètes dont le résultat compte pour le match.

Pour le relais 4x100m, la répartition des couloirs se fait selon le classement du match de l'année dernière :

Disciplines	NE	VS	VD	GE	FR	JU
4 x 100m H	2	3	4	5	6	7
4 x 100m F	7	6	3	5	4	2

Pour le relais 4 x 400m mixte la répartition se fait d'après le classement pondéré des relais olympiques de l'année dernière.

Disciplines	NE	VS	VD	GE	FR	JU
4 x 400m	2	3	4	6	5	7

## Répartition des tâches

Comme le veut la tradition, nous sollicitons votre collaboration par la mise à disposition des personnes (4 à 5) qui oeuvrent comme juges :

Canton	Responsabilité
Genève	Courses + Haies + Steeple Chef des Juges-Arbitres Speaker + Bureau + Matériel Marteau H + F Perche H + F Relais 4 x 400m
Jura	Poids H + F 4x100m relais 3
Neuchâtel	Longueur H + F 4x100m relais 1 Triple Saut H
Fribourg	Disque H + F Juge-arbitre
Vaud	Javelot H + F 4 x 100m relais 2
Valais	Hauteur H + F Triple Saut F Juge-arbitre

Contrôle des relais : 2 juges par association, ainsi que les 3 juges-arbitres.

Le repas de midi sera offert aux bénévoles.

### Starters et juges-arbitre

Si un starter ou un juge-arbitre demande une indemnité de fonction, la demande est transmise à l'ACA à laquelle appartient le starter ou le juge-arbitre qui règle la demande directement avec lui.

### Réunion des chefs d'équipes

**11h00** dans la tente prévue à cet effet.

**Réunion des bénévoles 11h30** sous la tente.

### Attribution des points

1<sup>er</sup> = 7 points

2<sup>ème</sup> = 5 points

3<sup>ème</sup> = 4 points

4<sup>ème</sup> = 3 points

5<sup>ème</sup> = 2 points

6<sup>ème</sup> = 1 points

Pour les abandons, disqualifications et les cantons pas au départ = 0 point

## Résultats

Une liste des résultats sera remise à chaque chef d'équipe à la fin de la compétition et sera aussi disponible sur le site de l'Association Genevoise d'Athlétisme : <http://geneve-athletisme.ch/index.php?page=match6cantons2019>

## Prix

Chaque responsable d'équipe recevra 40 prix-souvenir pour les athlètes et les bénévoles de son équipe à la réunion des chefs d'équipe.

## Apéritif et souper

Un apéritif sera offert à toutes les équipes cantonales dès 17h15.

A 18h15, un souper en commun au prix de 20.-/ personne aura lieu sur place (eaux minérales gazeuses ou non gazeuses offertes, vins et sodas sont à payer à part). Par souci d'organisation, nous prions chaque canton d'annoncer le nombre de participants jusqu'au **10 mai 2019** ([barbey@geneve-athletisme.ch](mailto:barbey@geneve-athletisme.ch)) sur la feuille d'inscription. Paiement sur facture.

## Renseignements

Jessica Barbey [barbey@geneve-athletisme.ch](mailto:barbey@geneve-athletisme.ch)

Jean-Daniel Oberson +41 79 299 80 45 ou [obersonjd@bluewin.ch](mailto:obersonjd@bluewin.ch)